ARRÊTÉ 2023-ELE-ELE-05

PORTANT RECEVABILITÉ DES LISTES DE CANDIDATURES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION PROVISOIRE DE L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES PARIS-EST (IAE PARIS-EST) DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

VU *le Code de l'éducation ;*

VU *le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur* ;

VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;*

VU *la décision cadre en date du 4 février 2022 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*

VU *l'arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Rechercher et de l'Innovation en date du 21 février 2022, portant création de l'IAE Paris-Est* ;

VU *les dispositions transitoires de l'Institut d'Administration des Entreprises Paris-Est ;*

VU *la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*

VU *l'avis du Comité électoral consultatif en date du 10 février 2023 ;*

VU *l'arrêté 2023-ELE-IAE-02 portant modalités des élections des représentantes et des représentants des personnels du Conseil de gestion provisoire de l'Institut d'Administration des Entreprises Paris-Est de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*

VU *l'arrêté 2023-ELE-IAE-01 fixant le calendrier électoral des représentantes et des représentants des personnels et des usagers au Conseil de gestion provisoire de l'Institut d'Administration des Entreprises Paris-Est (IAE Paris-Est) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants des personnels au Conseil de gestion provisoire de l'Institut d'Administration des Entreprises Paris-Est (IAE Paris-Est) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisées du mardi 21 mars 2023 à partir de 10 heures 00 jusqu'au mercredi 22 mars 2023 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

Collèges	**A** **Professeurs et assimilés**	**B** **Autres Enseignants et assimilés**	**BIATSS** **Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques**
Nom de la liste	IAE Paris-Est	IAE Paris-Est	BIATSS
Nom de la liste			Ensemble pour l'IAE

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur le site élections dédié.

Fait à Créteil, le 10 mars 2023

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé